

## Compte-rendu du conseil d'école du 29 juin 2020

---

À 18:00 au sein de l'école sont présents :

Éducation nationale :

Mme Céline Cartier classe 1

Mme Stéphanie Darchis classe 2

Mme Liliane Léon classe 3

Mme Sabine Coste classe 4

Mme Nathalie Clerc classe 5 et direction d'école

Mme Mandy Dion classe 6

Mme Mathilde Pinault classe 7

Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école :

M. Larger

Mme Raketitch

Représentants de la mairie :

Mme Saunier, élue en charge de l'enfance

Mme Cordoeiro, responsable service enfance

Absences excusées : Mme Hussenot, IEN de la circonscription de Sucy ; DDEN : M. Fabre

### 1 - Rentrée 2020

#### *Effectifs :*

A ce jour 182 élèves sont attendus pour la rentrée de septembre 2020 :

46 enfants en petite section

75 enfants en moyenne section

61 enfants en grande section

Soit une moyenne de 30.33 élèves par classe pour 6 classes

Il est rappelé que la limite supérieure pour une ouverture de classe est de 180 élèves présents.

Structure pédagogique :

Le conseil des maîtres a arrêté deux structures pédagogiques pour 2020-2021 dans l'hypothèse d'une ouverture de classe à la rentrée. Mme Clerc rappelle en effet, qu'il a été constaté depuis plusieurs années qu'un nombre important d'inscriptions se fait durant les congés d'été. Si ce phénomène s'observe à nouveau, nous serions alors en sureffectif important. Dans l'intérêt de tous, il est évidemment souhaité qu'une décision intervienne le plus rapidement possible. Mme Clerc informera bien entendu comme chaque été sa hiérarchie de l'évolution de ses effectifs ainsi que les représentants de parents d'élèves élus.

Mme Clerc rappelle que les listes de classes seront affichées sur le panneau à l'entrée le jour de prérentrée.

#### Structure 6 classes

	PS	MS	GS	
Classe 1		8	22	30
Classe 2		11	20	31
Classe 3	16	14		30
Classe 4		11	19	30
Classe 5	30			30
Classe 6		31		31
Totaux	46	75	61	182

## Structure 7 classes

	PS	MS	GS	
Classe 1	26			26
Classe 2	10	16		26
Classe 3	10	16		26
Classe 4		26		26
Classe 5		9	17	26
Classe 6		8	18	26
Classe 7			26	26
Totaux	46	75	61	182

### ***Les personnels de l'éducation nationale :***

L'équipe enseignante actuelle reste en place à l'exception de Mmes Pinault, Dion et Barthod. Nous les remercions de leur dévouement, leur implication dans les projets de l'école et leur souhaitons une bonne continuation.

### ***Personnel municipal :***

L'équipe des agents (ATSEM) est désormais composée de cinq personnes à plein temps : Mme Renaud, Mme Villar, Mme El Filali, Mme Champion et Mme Vas. Mme Clerc remercie une nouvelle fois la municipalité pour l'affectation du cinquième agent à temps plein. En raison de la période que nous vivons, il n'est pas inutile de remarquer que toutes ont été nécessaires et ont contribué avec rigueur à la mise en place des différents protocoles sanitaires. Elles ont également joué, en lien avec les enseignantes, un rôle essentiel dans l'accueil et l'accompagnement des enfants en cette fin d'année scolaire. Elles ont permis de rassurer en parlant, en souriant, les enfants les plus fragiles pendant que l'enseignante était elle en charge de l'ensemble du groupe. Leur présence a aussi grandement facilité les opérations d'hygiène obligatoires. A deux adultes par classe, les nouvelles contraintes deviennent plus aisées et surtout réalisées sous un plus grand contrôle. Ce sont toutes ces raisons qui incitent Mme Clerc à demander qu'un poste d'atsem supplémentaire soit créé (1 poste d'atsem par classe), plaçant ainsi l'école dans la même norme adoptée par les communes limitrophes.

### ***Auxiliaires de vie scolaire :***

Mme Isabelle Martin et Mme Aminata Seck, AVS, ont accompagné, cette année, plusieurs de nos élèves. Elles poursuivront leur action à la rentrée prochaine car plusieurs enfants auront besoin d'un accompagnement. Ils sont aujourd'hui au nombre de 2.

### ***Modalités de rentrée scolaire :***

La date de la rentrée scolaire est fixée au mardi 1er septembre 2020. Tous les élèves sont attendus aux horaires habituels de l'école. Les parents des petites sections seront invités à rester « un peu » en classe afin de « faire en douceur » cette première rentrée scolaire. Cette rentrée non échelonnée est nécessaire. Il apparaît important que tous les élèves soient présents dès la première heure en cas de constat de rentrée (comptage des élèves présents).

Mme Clerc informe le conseil d'école que l'entrée dans le bâtiment, le matin sera à nouveau autorisée par une « carte passe » pour les parents des PS afin de faciliter l'épanouissement de l'élève tant sur le plan de la sécurité affective que sur le plan de la sécurité physique sur la période qui s'étend de la rentrée aux vacances de Noël. Après cette période, l'enfant de PS, comme ses pairs MS et GS, doit pouvoir se détacher sereinement de sa famille lors des temps d'école. Mme Clerc rappelle par ailleurs que cette organisation permet également aux classes d'entrer rapidement en activité et assure la sécurité des locaux.

## **2 - Vie scolaire**

### **Santé :**

Pour rappel, les visites médicales organisées par la PMI en direction des moyennes sections se sont bien tenues en début d'année scolaire. En revanche et malheureusement, celles de GS, en raison d'une fin d'année bouleversée par la pandémie en cours, n'ont pas été réalisées. Mme Clerc rappelle que par le passé il a parfois été constaté lors de ces visites de GS des difficultés concernant soit la vue, soit l'audition expliquant des difficultés scolaires pointées. Elle invite en conséquence les familles, si elles le peuvent et à l'occasion d'une visite médicale, à évoquer cette absence de « dépistage » avec leur médecin traitant afin que celui-ci puisse juger ou non de l'intérêt d'une telle vérification pour l'enfant qu'il suit régulièrement.

### **Liaison GS – CP :**

Les enfants de GS n'ont pas pu se rendre à l'école des Charmilles comme il avait été prévu. Une visite vidéo a été proposée. Un lien permettant son visionnage a été posté. La liste des fournitures est transmise via éducartable aux familles.

### **Bilan des projets scolaires et les différentes manifestations :**

La pandémie du Covid 19 a hautement perturbé la seconde moitié de l'année scolaire, des manifestations, en lien avec des projets menés tout au long de l'année et habituellement placés sur cette période, n'ont donc pas eu lieu.

Toutefois, Mme Clerc rappelle les actions avant confinement.

#### **Prix littéraire :**

Celui-ci a été la dernière action menée. Les livres choisis portant sur les émotions semblent avoir plu aux enfants. L'équipe enseignante espère que leur lecture aura aidé le plus grand nombre à prendre conscience de ce qui se passe à l'intérieur de chacun de nous. Cette prise de conscience invitant tous à mieux se comprendre, accepter et faire avec ses émotions. L'idée était de permettre à chaque élève de progresser sur le chemin de nos valeurs et notamment celle de la fraternité : mieux se comprendre pour mieux comprendre l'autre. La vente des livres en suite au profit de la bibliothèque de l'école n'a malheureusement pas eu le temps de s'organiser. Les quelques chèques reçus à la veille de la fermeture des écoles n'ont pas été encaissés et aucun livre n'a été commandé. La fête du livre, programmée au début du confinement, a été annulée.

#### **Fête du jeu :**

Cette action a été annulée.

#### **Fête de la fraternité :**

Action annulée.

#### **Sorties scolaires :**

Aucune sortie n'a pu être organisée comme à l'accoutumé. L'équipe enseignante en fonction du contexte à la rentrée et sous réserve de faisabilité pourra envisager la réservation de spectacles pour les enfants en compensation de cette absence de festivité de fin d'année scolaire.

Spectacles de l'année :

Un spectacle de marionnettes a été donné début janvier. C'est le petit théâtre de Montrouge qui est venu à l'école conté l'histoire de Poucette. Magnifique spectacle de marionnettes à fil !

Projet découverte du spectacle vivant : Danse avec Mme Querangasser :

Les élèves de l'école ont eu la joie de découvrir ou de poursuivre la découverte de la danse avec notre intervenante. Les interventions ont toujours été pertinentes, structurées et se sont parfaitement intégrées au sein du volet découverte du spectacle vivant inclus dans le parcours des arts organisé par l'école. La première partie de l'année, les interventions avaient été pensées pour faire vivre la danse aux enfants puis dans un second temps il était convenu de faire découvrir deux œuvres du répertoire classique aux élèves : petruska et mais en raison du contexte cette deuxième phase n'a pas été menée à terme.

L'équipe enseignante demande le renouvellement de cette action pour 2020-2021.

Fête de fin d'année scolaire organisée par la FCPE :

La chorale prévue a été annulée ainsi que le moment festif programmé par les parents d'élèves.

### **Bilan période de confinement : l'école à distance et l'école sous protocoles sanitaires :**

#### **L'école à distance :**

Le 13 mars, les écoles ont été fermées. A compter de cette date tous les enfants de l'école ont pu bénéficier d'une continuité pédagogique via notre application educartable et cela jusqu'au vendredi 19 juin. Nous remercions vivement les familles qui ont régulièrement pris connaissance des activités que nous avons proposées. Nous espérons ainsi que chacun de nos petits élèves aura pu consolider ses acquis et même développer de nouvelles compétences. Nous imaginons bien que cette période n'a pas été simple pour les familles. Nous pouvons imaginer également que tous n'auront pas réalisé l'ensemble des activités demandées. Il a sans doute été difficile pour certains de combiner travail scolaire, télétravail. Mme Clerc tient à rassurer l'ensemble des familles ce jour : il sera fait une remise à niveau si nécessaire sur les premières semaines de la rentrée scolaire.

En conséquence, un grand merci à tous : aux enfants pour avoir bien écouté et travaillé et aux parents pour leur investissement et patience !

Merci également à tous ceux qui nous auront fait partagé un peu de leur école à la maison en envoyant spontanément des photos ou de petits mots ...

Mme Clerc souhaite également souligner et mettre en avant le travail des enseignantes qui ont su s'adapter très rapidement à la situation dans l'intérêt de leurs élèves. Pour elles aussi la situation n'a pas été simple : faire en classe est une chose, expliquer au parent pour qu'il puisse faire faire à la maison en est une autre : Un grand merci à elles pour leur imagination, leur empathie : avoir su transposer les activités normalement réalisées à l'école avec du matériel disponible à des activités réalisables à la maison ...

Merci à elles d'avoir plus que jamais utilisé leur propre matériel (téléphone, ordinateur personnel ...) dans l'intérêt de nos petits élèves ! Merci à elles pour avoir trouvé des solutions pour communiquer avec les familles privées d'internet ! Bref Mme Clerc souhaite leur adresser un grand bravo !

#### **L'école ouverte sous protocole sanitaire :**

Le 11 mai 2020, à la date de la première phase du déconfinement, l'école a ré ouvert et a accueilli les enfants des personnels identifiés prioritaires. Seulement 4 groupes d'accueil ont pu être constitués en raison des contraintes matérielles et humaines à cette date. Mme Clerc remercie grandement toutes les familles qui ont, à un moment, permis de dénouer des situations difficiles. En effet, certaines familles « très » prioritaires, par la profession des deux parents, ont cédé la place de

leur enfant à d'autres car elles ont fait jouer les solidarités au sein de leur famille. Merci !  
Un mot également pour les personnels de l'école : atsems, enseignantes et services de la mairie qui ont permis cette reprise en toute sécurité pour tous. C'est grâce à tous et aux bonnes volontés de chacun que cette réouverture a pu s'opérer dans les moins mauvaises conditions possibles.  
Mme Clerc oublie sans doute encore de nommer des acteurs qui ont fait preuve de bienveillance de ces circonstances si particulières ... Elle les prie de l'en excuser par avance.  
Enfin pour conclure ce point, Mme Clerc souhaite remercier Madame Hussenot, IEN de Sucy-en-Brie et son équipe de circonscription pour la qualité de son accompagnement durant toute cette période, son soutien et sa bienveillance, un mot bien à la mode qui prend ici tout son sens.

### **Elections des représentants de parents d'élèves 2020.**

La période que nous vivons nous invite à la plus grande anticipation.

Chaque année, se tiennent, à quelques semaines de la rentrée, les élections des représentants de parents d'élèves. Jusqu'à maintenant, pour cette action, nous tenions physiquement un bureau de vote doublé d'une possibilité de vote par correspondance. Cette modalité d'organisation maintenue à la demande des parents d'élèves mérite d'être réinterrogée. Même si la tenue d'un bureau de vote semble offrir la possibilité d'accroître le nombre de vote et donc la légitimité des élus en incitant les familles à voter sur place lors de leur arrivée le matin à l'école. Mme Clerc se demande si cette même tenue de bureau de vote ne crée pas de la confusion auprès des familles, puisque le matériel de vote est également largement diffusé auprès de toutes les familles au préalable à ce scrutin. Mme Clerc remarque en effet que généralement le vote se fait en présence et le vote par correspondance est du ressort de l'exception. Pour ces élections, les deux modalités étant traitées à égales importances, on y perd peut être en lisibilité. Par ailleurs, il est à noter que d'un point de vue purement organisationnel, il est toujours difficile pour la présidente du bureau d'être à la fois présente au bureau de vote et dans sa classe. Il est aussi remarqué que, bien qu'il y ait eu toujours la présence de parents d'élèves élus pour la tenue du bureau, la disponibilité des élus semble généralement restreinte. Enfin, ces constatations ajoutées à l'expérience de la période actuelle invite Mme Clerc à poser la question :

Le conseil d'école est-il, à l'exposé de cet argumentaire, favorable à la tenue des élections des représentants de parents d'élèves 2020 uniquement via un vote par correspondance en cas de mesures sanitaires contraignantes ?

Réponses favorable.

## **4 - Finances**

### ***Coopérative scolaire***

La coopérative scolaire enregistre en cette fin d'année scolaire un solde créditeur d'environ 3900 euros. Le bilan comptable sera réalisé par Mme Darchis, notre trésorière et sera soumis au contrôle, à signature à la rentrée de septembre. Deux représentants de parents d'élèves élus volontaires seront demandés pour ces opérations.

### ***Budget mairie***

Il est voté 7770 euros soit 42 euros par élève. 200 euros pour les fournitures de bureau. 5040 euros pour le projet danse et 3500 euros pour les droits d'entrée et spectacles.

#### **4 – Travaux**

Mme Clerc souhaite faire un point sur les travaux :

Jardin et cour de récréation :

Mme Clerc informe Mme Cordoeiro que le revêtement goudronné de la cour de récréation présente déjà des fissures.

Concernant la sécurisation des locaux :

Portes : Il est prévu le remplacement des portes d'accès de l'école.

Sanitaires :

Il est nécessaire de pourvoir à l'installation de blocs distributeur de savon supplémentaires afin de faciliter les opérations d'hygiène dans les salles d'eau.

Il est demandé par les représentants de parents d'élèves le remplacement des parois d'intimité dans la salle d'eau proche du centre de loisirs par de nouvelles plus grandes.

PPMS :

L'installation d'un boîtier d'alerte classe 3 est relancé ainsi qu'en salle 7.

Travaux divers :

Il est réaffirmé par l'équipe enseignante et les parents d'élèves la nécessité d'un agrandissement du préau pour accueillir les enfants à l'extérieur pour les récréations lors des jours de pluie. La création d'un espace BCD d'école est également relancé avec la demande d'installation d'un chalet ou d'un préfabriqué à l'arrière de l'école.

WIFI :

Il est noté de nombreux dysfonctionnements de l'internet : tant sur le poste du bureau de la direction que dans la classe où souvent le signal est insuffisant pour utiliser les ressources proposées par le net. Enfin, le raccordement internet de la photocopieuse a été demandé à plusieurs reprises. Il est fort dommage que celui-ci n'est pas été rétabli surtout dans la période actuelle.

#### **5 - Sécurité**

Le troisième exercice d'évacuation (personnels et élèves non prévenus) n'a pas été réalisé. L'exercice PPMS non plus car assez compliqués dans les circonstances actuelles et dans le peu de temps restant avant les grandes vacances.

Ce volet sécurité fera l'objet d'un rattrapage lors de la future rentrée notamment pour les futures moyennes sections de l'école.

Fin de conseil d'école à 20 h 00.